

2nd Groupe de travail « carte scolaire 2018 »

Jeudi 25 janvier 2018

Un second groupe de travail s'est tenu ce matin à la DSDEN pour poursuivre les travaux de carte scolaire 2018.

Le SNUipp-FSU, le SE-UNSA et la CGT Educ'action étaient présents.

Un nouveau CTA a été convoqué ce jeudi après-midi, suite au vote des organisations syndicales, unanimement contre la dotation proposée par Madame le Recteur. Ce jeudi après-midi, la nouvelle proposition de dotation ... n'avait pas bougé d'un iota, le tout dans une parodie de dialogue social. Le Cantal perdra donc 2 postes.

Madame la DASEN rappelle que le département du Cantal serait surdoté de 114 postes pour le nombre d'élèves qu'il compte !

Le SNUipp-FSU ne peut se satisfaire d'un tel discours : le département est arrivé au bout de ce qu'il peut rendre en termes de postes. Plus, ce serait créer des déserts scolaires, créer des difficultés là où il n'y en a pas.

L'administration est revenue sur des demandes d'ouverture de classe, qui avaient été transmises au SNUipp-FSU : **Boisset, Labrousse, Polminhac, Ytrac bourg, Vézac, RPI Junhac/Labesserette/Sansac, Thioleron (Saint-Flour).**

Le SNUipp-FSU a porté à la connaissance de l'administration de nouvelles demandes d'ouverture de classe que les écoles nous avaient transmises : Lugarde, Arpajon maternelle, Saint Illide.

Ces écoles seront contactées individuellement pour les informer de la teneur des discussions.

Le SE-UNSA est intervenu sur l'école de Naucelles, ainsi que sur l'école de Paul Doumer.

Comme cela avait déjà été dit lors du précédent groupe de travail, les classes uniques (qui bénéficient de 0,625 ETP supplémentaire) pourront les garder à la condition que des tout-petits soient accueillis en 2018/2019 : Chavignac, Cheylade, Moussages, Sauvat.

Concernant les fermetures de postes, le SNUipp-FSU a tenu à rappeler son positionnement et le cadre dans lequel il se permettrait d'intervenir : égalité de traitement, transparence et des moyens pour assurer le service public.

5 des écoles que nous avons déjà contactées pour évoquer une éventuelle fermeture de poste ont été à nouveau ciblées. 5 nouvelles écoles ont fait leur apparition sur la liste. Nous prendrons également contact avec chacune de ces écoles.

Le scandale que nous vous annonçons il y a quelques semaines est bien là... La ville d'Aurillac est protégée d'une cloche de verre ... Tout ce qui est pris à Aurillac sera rendu à Aurillac. Ces accords passés entre personnages politiques sont particulièrement inadmissibles, et unanimement dénoncés par les représentants syndicaux présents.

Enfin, le SNUipp-FSU a fait part à l'administration d'une enquête qu'il a réalisée auprès des enseignants RASED. Les RASED fonctionnent à flux tendu, ce qui génère beaucoup de tensions. Les membres du RASED demandent à ce que les secteurs ne soient pas étendus, les enveloppes de frais de déplacement augmentées ; ils demandent également à ce que chaque RASED soit à minima complété (il manque donc 5 maîtres G) et que le nombre de maîtres E et de psychologues scolaires soit augmenté. Tout ceci dans le but d'améliorer les prises en charge des élèves sur l'ensemble du territoire.

Un CTSD aura lieu jeudi 1^{er} février.

Vos délégués FSU en CTSD et CDEN : Julien Barbet, Stéphanie Lavergne et Lionel Maury